

173 B 56/4191

Légation de Suisse
en Grande-Bretagne.

Londres, le 14 juillet 1920.

ADRESSE : SWISS LEGATION, 32, QUEEN ANNE STREET,
CAVENDISH SQUARE, LONDON, W.1.

À RAPPELER DANS LA RÉPONSE

CONFIDENTIELLE

No I.C.I.R./20.

Société des Nations.
Siège.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception
et de vous remercier de votre dépêche du 10 juillet par
laquelle vous avez bien voulu me donner des renseigne-
ments détaillés sur les circonstances dans lesquelles
votre Légation à Washington à remis au Président Wilson
le Mémoire du Conseil Fédéral concernant le siège de la
Société des Nations.

Je viens de vous adresser mon télégramme
No.72 qui vous aura apporté des nouvelles sur le der-
nier échange de télégrammes entre le Conseil de la So-
ciété et le président Wilson. Dans sa séance de lundi
dernier, le Conseil a, en effet, expédié au Président
des Etats-Unis un télégramme dans lequel, selon les
informations que j'ai reçues à titre strictement confi-

Au Département Politique Fédéral,
Affaires Etrangères,
B e r n e .



ceci est jointe

dentiel, il était dit que la Suisse, tout en désirant vivement que le siège permanent soit à Genève, ne voit elle-même aucun inconvénient à ce que Bruxelles ait l'honneur d'une première Assemblée Générale; que le peuple belge serait profondément déçu si cette Assemblée ne se tenait pas dans sa capitale et que le Conseil unanime désire que l'Assemblée se tienne à Bruxelles.

Mercredi l'Ambassadeur des Etats-Unis a remis à Sir Eric Drummond le texte d'une dépêche télégraphique de son Président. Ce télégramme déclarait que Mr. Wilson, "accédant à la requête du Conseil" convoquait l'Assemblée pour le 15 novembre, à 11 h. du matin, à Genève. Dans la lettre d'accompagnement de Mr. Davis, il était expressément mentionné que le Président compte sur une convocation, sans délai, de chacun des Membres de la Société.

D'après mon informateur, le Secrétaire Général se serait abstenu de satisfaire à ce désir du Président en alléguant que ce télégramme s'était croisé avec le télégramme du Conseil et que, dès lors, la convocation à Genève ne pouvait être considérée comme définitive. Avant de lancer les invitations, il a l'intention de soumettre à nouveau toute la question au Conseil, lors de sa prochaine réunion à St. Sébastien.-

- 3 -

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire par mon télégramme sus-mentionné, il me semble que toute cette phase n'a rien d'inquiétant pour nous et qu'il n'y a pas lieu de bouger. Pour autant que nous connaissons le Président Wilson, il n'est pas probable qu'il change d'avis, et dans ce cas, le Conseil n'aurait qu'à se soumettre. Ce qui est déplaisant, c'est l'attitude - toujours supposé que je sois bien informé - du Secrétaire Général qui, malgré toutes les assurances qu'il nous a données, paraîtrait s'obstiner dans sa résistance contre Genève. Il est sans doute sous l'influence de certains de ses subordonnés qui ne veulent pas aller à Genève. Il m'a même été rapporté que l'un de ceux-ci aurait dit à un de mes compatriotes qu'au fond il ne se plaindrait pas que l'Assemblée Générale se tienne finalement à Genève, car cela mettrait à l'évidence que la Ville du Léman n'est pas l'endroit qu'il faut pour le siège. Je ne doute pas un moment que les faits ne manqueront pas de détruire pleinement ce malveillant espoir.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les nouvelles assurances de ma haute considération.

C. P. Ravin

*c'est ce que le Rapport
p. ex. contient, car il
s'agit d'un cas*